



MAXIME PEDNEAUD - JOBIN
MAIRE

Le 8 février 2021

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Par courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Avis de la Ville de Gatineau dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022

Monsieur le Ministre,

Le prochain budget du Québec sera d'une importance cruciale pour répondre aux défis entraînés et exacerbés par la pandémie, et c'est dans ce contexte que je vous sou mets les commentaires de la Ville de Gatineau.

Avant tout, j'aimerais remercier le gouvernement pour l'aide d'urgence octroyée aux municipalités et au transport collectif dans le cadre de l'Accord pour la relance sécuritaire avec le fédéral. Les villes sont des acteurs de premier plan dans la réponse à la pandémie, soit par la prestation de services aux citoyens ou par la mise en application des mesures sanitaires. Le montant et la flexibilité de l'aide octroyée nous ont donné la latitude pour boucler nos budgets et maintenir nos services, tout en évitant que notre population en porte le fardeau financier.

Cependant, le besoin de recourir à une telle aide a mis en exergue le manque de diversité de nos sources de revenus et le modèle désuet de la fiscalité municipale. Ainsi, la dépendance des villes à l'impôt foncier (ou encore à des revenus de contraventions!), font en sorte que le monde municipal est bien peu outillé à affronter une crise comme celle que nous vivons présentement.

La Ville de Gatineau a tenté, depuis l'adoption du projet de loi 122 en 2017, d'utiliser les nouveaux pouvoirs à sa disposition pour diversifier ses sources de revenus, mais la complexité, voire l'inapplicabilité des dispositions législatives ont eu raison de nos efforts. Le transfert de la croissance d'un point de TVQ prévu au dernier pacte fiscal a permis de donner un peu d'air aux villes, mais l'impact en demeure limité parce que, au même moment, le gouvernement a alourdi les dépenses municipales, en nous transférant

.../2

C A B I N E T D U M A I R E

pandémie rappelle l'urgence que le gouvernement travaille avec les municipalités pour revoir la fiscalité municipale, en bâtissant sur les fondations du dernier pacte fiscal.

Dans le document ci-joint, vous trouverez les détails de nos demandes prébudgétaires.

Celles-ci portent, dans un premier temps, sur nos besoins en matière de logement et de soutien aux populations vulnérables. Face à la crise du logement et aux problèmes d'itinérance, que la pandémie a exacerbés, la Ville de Gatineau a déclaré l'automne dernier l'état d'urgence symbolique en logement. Avec un taux d'inoccupation de logement qui se maintient sous les 2%, notre priorité pour répondre à cette situation est la construction de nouveaux logements sociaux. Malgré la conclusion de l'entente Canada-Québec en logement et le coup de main qui sera donné via l'Initiative pour la création rapide de logements, force est de constater qu'une trop petite partie des sommes annoncées ira à la construction de nouveaux logements et donc ne permettra pas de répondre aux besoins. La fin du moratoire sur l'octroi de nouvelles unités Accès Logis et le rattrapage des unités actuelles font partie des solutions que nous mettons de l'avant pour répondre à cet enjeu.

En matière de transport, nous comptons sur l'appui donné par le gouvernement à notre projet de tramway dans l'ouest de Gatineau, qui a été priorisé dans le projet de loi 66, afin de trouver une solution de financement avec le fédéral. Le programme mis en place par votre gouvernement l'an dernier pour atténuer les pertes de revenus des sociétés de transport collectif liées à la pandémie a été salubre, mais une aide additionnelle pourrait être requise, la Société de transport de l'Outaouais (STO) prévoyant déjà un déficit important pour 2022. Par ailleurs, la STO aura besoin d'un financement de 85 M\$ pour adapter ses équipements et infrastructures à l'électrification de sa flotte d'autobus, comme prévu au Plan pour une économie verte du gouvernement.

En terminant, j'aimerais revenir sur la motion adoptée à l'Assemblée nationale à l'automne 2019, qui reconnaît le retard historique de l'Outaouais quant au financement public santé, en éducation et en culture, et les conséquences de ce retard sur son développement économique. Chaque année, le Québec dépense plus de 100 M\$ en Ontario pour des soins de santé non disponibles chez nous. Près de 6500 de nos étudiants vont étudier dans des collèges et universités d'Ottawa, faute de programmes chez nous, ce qui représente une perte de 65 M\$ pour les établissements de l'Outaouais. Et 25% d'entre eux ne peuvent revenir travailler au Québec, leur formation n'y étant pas reconnue.

Ces fuites de cerveaux et de capitaux ne constituent pas un enjeu régional, mais bien un enjeu national. Il est urgent de faire ce rattrapage éducation postsecondaire, en santé et en culture, des fonds doivent y être consacrés. Nous savons que des choix difficiles seront à faire dans les prochaines années, sinon les prochains mois : il ne faut pas que l'Outaouais soit traité comme les autres sinon nous ne ferons que perpétuer notre retard.

.../3

Il faut donc d'abord réaliser les projets déjà sur la table, des projets qui ont le potentiel de contribuer au rattrapage, comme le projet de *campus unifié de l'Université du Québec en Outaouais*, le *nouvel hôpital de 600 lits* et la *zone d'innovation en cybersécurité* de Gatineau, puis créer un fonds de rattrapage pour les projets à venir.

En vous remerciant d'avance de l'attention qui sera portée à ces demandes, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le maire,



Maxime Pedneaud-Jobin

p. j. Détail des demandes prébudgétaires 2021-2022 – Ville de Gatineau

c. c. Ministre Mathieu Lacombe, Ministre responsable de la région de l'Outaouais
Mathieu Lévesque, député de Chapleau
Robert Bussière, député de Gatineau
Maryse Gaudreault, députée de Hull
André Fortin, député de Pontiac

Demandes de la Ville de Gatineau

Consultations prébudgétaires 2021-2022 - ministère des Finances du Québec

Logement et soutien aux populations vulnérables

1. Assurer le rattrapage des unités restantes AccèsLogis et octroyer 175 nouvelles unités par année à Gatineau

À Gatineau, près de 8900 ménages consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger, et plus de 1000 ménages sont en attente d'une habitation à loyer modique. De plus, le taux d'inoccupation se situe entre 1,2 et 1,6 % depuis 2018, et le loyer moyen est le plus élevé parmi les régions métropolitaines au Québec, notamment en raison de l'influence exercée par le marché locatif d'Ottawa. En septembre 2020, le conseil municipal de Gatineau a adopté une résolution pour déclarer l'état d'urgence symbolique en logement. La priorité, pour répondre à cette crise, est la construction de logements sociaux.

D'abord, il faut assurer le rattrapage des près de 900 unités AccèsLogis (ACL) qui restent à développer à Gatineau. Près de 75% de ces unités sont déjà octroyées à des projets approuvés par le conseil, mais souvent, ces projets se retrouvent bloqués à l'étape des soumissions compte tenu des coûts maximums admissibles (CMA) qui ne reflètent pas l'évolution des coûts de construction du marché.

Pour assurer le rattrapage, il importe que les CMA soient révisés et indexés de manière régulière afin de refléter les coûts réels de construction selon les différentes réalités des territoires. En tant que ville-mandataire, une enveloppe budgétaire pourrait également être confiée à la Ville de Gatineau afin d'assurer la viabilité de certains projets en difficulté, moyennant des critères et balises.

Le gouvernement doit aussi mettre fin au moratoire sur l'octroi de nouvelles unités ACL en place depuis 2019. À Gatineau, les projets de logement sociaux en élaboration dépassent déjà de plus de 400 le nombre d'unités ACL qui restent à octroyer. Pour cette raison, et conformément aux objectifs de notre politique d'habitation, nous demandons au gouvernement de recommencer à octroyer 175 nouvelles unités ACL par année à Gatineau.

À plus long terme, il importe que le gouvernement entame une révision des paramètres du programme ACL, en collaboration avec le milieu municipal. La mise sur pied d'un groupe de travail permettrait d'aborder certains enjeux, comme le manque de financement pour la décontamination des terrains ou d'outils pour l'acquisition de terrains par les municipalités, de même que l'appui aux groupes de ressources techniques et le soutien pour les projets ACL volets 2 et 3.

2. Augmenter l'enveloppe régionale pour le soutien communautaire en logement social (1,415M\$/an) et prolonger les contrats d'hébergement dans les logements transitoires

Les enveloppes disponibles dans la région pour le soutien communautaire au logement, notamment pour les projets ACL volets 2 (personnes âgées) et 3 (clientèles avec besoins particuliers), accusent un retard important, se traduisant par un manque de ressources pour offrir des services adéquats aux locataires et assurer leur maintien en logement. En 2019, ce manque a été évalué à près de 1,415 M\$/année par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, seulement pour les projets en cours. Des sommes doivent également être prévues pour les nouveaux projets ACL volets 2 et 3 qui seront construits.

Le gouvernement devait procéder à une révision de son cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social en 2020, mais ce chantier semble avoir été ralenti par la pandémie. Or, avec l'exacerbation des problématiques sociales causées par la crise sanitaire, comme les problèmes d'itinérance, la hausse des investissements en soutien communautaire ne peut plus attendre.

Par ailleurs, la pénurie de logement limite les options disponibles pour les locataires actuels de logements de transition (volet 3) dont les contrats d'hébergement arrivent à échéance. Certaines ententes qui devaient se terminer en 2020 ont été prolongées d'un an, mais le même enjeu va se répéter en 2021. Une prolongation de 5 ans des contrats d'hébergement actuels dans les logements transitoires permettrait d'assurer une certaine stabilité aux bénéficiaires, d'ici à ce que davantage de logements abordables soient disponibles.

3. Bonifier le Programme d'aide d'urgence aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs et le Programme de supplément au loyer

Le Programme d'aide d'urgence en logement réactivé par le gouvernement en 2019, et reconduit en 2020 dans le cadre de la pandémie, a été grandement utilisé à Gatineau, notamment le volet de subvention aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs.

Ce volet devait couvrir 50% des coûts de relogement des ménages sans logis assumés par la municipalité, mais en pratique, moins de 20% de la facture est assumée par Québec, car le plafond de 0,30\$/habitant fixé par la SHQ n'est pas assez élevé. Ainsi, la Ville de Gatineau a dû déboursier un montant de près de 375 k\$ en 2019, et un montant encore plus élevé était prévu pour 2020.

Compte tenu des taux d'inoccupation encore très faibles et de la pandémie qui perdure, nous demandons que le Programme d'aide d'urgence en logement soit reconduit en 2021, notamment le volet des PSL d'urgence ainsi que le volet de subvention aux municipalités pour l'aide au relogement. Le plafond d'aide pour ce dernier volet devrait aussi être rehaussé pour assurer de couvrir 50% des coûts réels de relogement.

En plus des PSL d'urgence, l'ajout de nouveaux PSL réguliers (PSL-SL1) permettraient également de répondre aux besoins des organismes en logement.

4. Augmenter les investissements en santé mentale et soutenir les initiatives de collaboration entre les services policiers et les partenaires locaux

La hausse des cas de santé mentale est une tendance de fond, qui a été mise en évidence et a été accentuée par la pandémie, mais qui est appelée à se renforcer au cours des prochaines décennies. Cette situation affecte nos citoyens, en particulier les plus vulnérables, et est étroitement liée à d'autres problématiques comme l'itinérance.

Au cours des trois dernières années, le Service de police de la Ville de Gatineau a répondu en moyenne à 3000 appels par année concernant des cas de santé mentale. Une équipe d'intervention mixte (l'équipe UNIC) impliquant des policiers et des intervenants sociaux a été mise sur pied en 2017 pour améliorer la prise en charge des personnes vulnérables ou en détresse. Cette équipe permet de libérer la patrouille dans 66% des cas, et peut générer un gain de plusieurs centaines d'heures par année pour la gendarmerie. Cependant, la disponibilité d'intervenants sociaux dépend des budgets disponibles pour la région en santé et en services sociaux. Il importe que le gouvernement offre un soutien aux initiatives de collaboration entre les services policiers et la communauté, afin d'adapter la réponse policière aux problématiques d'aujourd'hui.

Surtout, il importe que le gouvernement réinvestisse dans les soins de santé et les services sociaux, afin de s'attaquer en amont aux problèmes de santé mentale.

5. Soutenir les initiatives visant à répondre aux enjeux d'itinérance à Gatineau

Le refuge d'urgence qui a été mis sur pied à l'aréna Guertin en pleine pandémie pour répondre aux besoins des personnes itinérantes ne peut pas être considéré comme une situation acceptable. Nous comptons sur le gouvernement pour proposer et financer rapidement une solution viable à cet enjeu urgent.

Un financement a également été annoncé pour le projet de logement de transition de Mon Chez Nous à travers l'Initiative pour la création rapide de logement. Ce projet permettra de combler un manque dans le continuum des services aux personnes itinérantes ou à risque d'itinérance, mais l'appui du gouvernement sera nécessaire pour assurer la viabilité du projet à plus long terme, notamment les frais d'exploitation et le soutien communautaire.

6. Augmenter le soutien à la mission des organismes communautaires

La pandémie a affecté nos citoyens les plus vulnérables, mais a aussi mis de l'avant la précarité du financement des organismes communautaires, qui ont été plus sollicités que jamais. Le prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, dont le lancement est prévu en 2021, doit être l'occasion de bonifier l'enveloppe régionale disponible pour les organismes communautaires et de prioriser le financement à la mission plutôt que le financement par projet.

Transport collectif et actif

7. Maintenir l'appui du gouvernement du Québec pour la réalisation du projet de tramway dans l'ouest et la recherche d'une solution de financement avec le gouvernement fédéral

L'appui du gouvernement du Québec envers le projet de tramway dans l'ouest de Gatineau, par l'engagement de 1,26 G\$ envers le projet et par sa priorisation à travers le projet de loi 66, est essentiel. La Ville de Gatineau compte sur l'appui de Québec, en particulier dans la recherche d'une solution de financement avec le gouvernement fédéral, afin d'assurer la réalisation de ce projet structurant de transport collectif, aux retombées économiques et environnementales considérables.

8. Prévoir un financement pour l'électrification des infrastructures et des équipements de la Société de transport en commun de l'Outaouais (85 M\$)

Les balises actuelles du ministère des Transports pour les projets d'infrastructures de transport collectif ne permettent pas de répondre à l'ensemble des besoins de la Société de transport de l'Outaouais (STO) pour les prochaines années. De plus, dans son Plan pour une économie verte, le gouvernement prévoit que les nouveaux autobus achetés par les sociétés de transport en commun devront être électriques à partir de 2025. Pour la STO, il est estimé que les travaux requis pour adapter les équipements et les infrastructures à l'électrification de la flotte d'autobus nécessiteront une aide de 85 M\$.

9. Bonifier le Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes en prévision des effets de la 2^e vague sur le budget 2022

Le Programme d'aide d'urgence au transport collectif (PAUTC) des personnes a permis de compenser les pertes de revenus d'opération engendrées par la pandémie en 2020, et de boucler le budget 2021 de la STO. Cependant, le prolongement des mesures sanitaires continue à limiter l'utilisation du transport collectif, et déjà, la STO prévoit un déficit important pour 2022. Une bonification du PAUTC sera donc nécessaire afin de pallier les impacts de la 2^e vague sur l'achalandage.

10. Indexer les programmes et mesures visant à soutenir les opérations de transport collectif et adapté

Les principaux programmes et mesures gouvernementaux permettant de financer les opérations de transport collectif et adapté n'ont pas été indexés depuis des années, entraînant une pression sur la Ville et les usagers du transport collectif. Dans la foulée du Chantier sur le financement de la mobilité qui a été initié en 2019, nous proposons d'indexer :

- le Programme d'aide au développement du transport collectif, pour couvrir 50% des coûts réels du développement de l'offre de services;
- le Programme de subvention au transport adapté, en augmentant le coût marginal maximal subventionné par déplacement de 19\$ à 25\$, ou au coût réel;
- la contribution des automobilistes au transport en commun, pour passer de 30 à 40\$ par année et maintenir une indexation de 2% par année par la suite.

Situation particulière de l'Outaouais

11. Mettre en place des fonds de rattrapage en santé, en éducation postsecondaire et en culture

En octobre 2019, l'Assemblée nationale a adopté une motion reconnaissant la situation particulière de l'Outaouais, notamment en ce qui a trait à sa situation frontalière avec Ottawa. La motion reconnaissait le retard au niveau du financement public en santé, en éducation et en culture, et la nécessité de soutenir l'Outaouais en tenant compte de ces particularités.

Les impacts de ce retard sont de portée nationale : bon an mal an, le Québec dépense en moyenne 107M\$ en Ontario pour des services de santé non disponibles chez nous, représentant 139 000 patients annuellement. À cause du manque de programmes d'études postsecondaires en Outaouais, chaque année, ce sont près de 6500 de nos étudiants qui poursuivent leurs études dans des établissements postsecondaires d'Ottawa, une perte nette de 65 M\$ pour les établissements de l'Outaouais; près de 25% de ces cerveaux ne peuvent revenir travailler chez nous, car leur formation n'est pas reconnue au Québec. En culture, les régions comparables à l'Outaouais reçoivent près du double du gouvernement du Québec en dollars par habitant. Cet écart de financement pousse nos artistes et artisans, notamment au niveau de la production culturelle et des arts de la scène, à développer leurs projets à Ottawa, où les investissements sont plus importants.

L'écart et les enjeux sont trop grands pour que des mesures ponctuelles permettent de régler ce problème. Les solutions sont connues, les différents partenaires régionaux sont prêts à les mettre en place, mais ils ont besoin d'un appui financier conséquent du gouvernement du Québec. En éducation postsecondaire seulement, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et le Cégep de l'Outaouais ont déjà déposé des plans pour une première phase de rattrapage de programmes et d'infrastructures; les priorités sont ciblées, il ne manque que les ressources pour les réaliser.

Le gouvernement du Québec doit mettre en place des fonds de rattrapage en santé, en éducation postsecondaire et en culture. Ces fonds s'autofinanceront par le rapatriement des dépenses effectuées en Ontario, notamment en santé et en éducation postsecondaire, et par les retombées économiques du développement de l'industrie culturelle de l'Outaouais.

12. Maintenir et accélérer les projets de campus unifié de l'Université du Québec en Outaouais et du nouvel hôpital universitaire de 600 lits

Certains projets déjà priorisés par le gouvernement du Québec dans le projet de loi 66 ont le potentiel de contribuer au rattrapage en éducation postsecondaire et en santé.

Le rattrapage dans l'offre de programmes universitaire passe inévitablement par le développement d'infrastructures additionnelles d'enseignement supérieur. Et c'est sans compter la pression causée par la croissance démographique particulièrement élevée de l'Outaouais par rapport au reste du Québec. Ainsi, la réalisation du projet de campus unifié de l'UQO doit absolument faire partie des priorités du gouvernement.

La poursuite des démarches pour le nouvel hôpital universitaire de 600 lits est également essentielle pour répondre au manque flagrant de lits de soins en Outaouais.

13. Créer un fonds d'appui aux initiatives de reprise, de relance et de résilience pour les organismes culturels de l'Outaouais non soutenu à la mission par le gouvernement du Québec

Plusieurs programmes d'aide ont été mis en œuvre par le gouvernement afin de soutenir le milieu culturel dans le contexte de la pandémie. Cependant, plusieurs organismes de l'Outaouais n'y sont pas admissibles, n'étant pas soutenus à la mission par le gouvernement du Québec. Compte tenu de la durée prolongée de la crise et des mesures sanitaires, le risque est grand que plusieurs de ces organismes, souvent de petite taille et portés par des bénévoles, finissent par s'essouffler et ne soient pas en mesure de relancer leurs activités lorsque la situation le permettra.

Ainsi, la pandémie pourrait creuser l'écart déjà existant entre l'Outaouais et le reste du Québec en matière de culture. Un fonds pour les initiatives de reprise, de relance et de résilience des organismes culturels de l'Outaouais non soutenus à la mission permettrait d'éviter cette situation et d'assurer que l'ensemble de notre milieu culturel soit soutenu adéquatement.

14. Soutenir financièrement le déploiement de la zone d'innovation en cybersécurité de Gatineau et accorder une aide financière additionnelle de 2,5 M\$ au Laboratoire d'identité numérique du Canada

Le projet de zone d'innovation de Gatineau (cybersécurité, identité numérique et santé numérique) progresse bien et sera déposé auprès du gouvernement du Québec au cours des prochains mois. Une aide additionnelle sera requise pour finaliser les travaux de décontamination et de revalorisation du site de la Fonderie, ainsi qu'un soutien financier pour les premières années d'opération.

Le créneau de la cybersécurité présente un potentiel de retombées économiques considérables pour la région, alors que le gouvernement fédéral prévoit investir 500 M\$ dans les cinq prochaines années pour sa stratégie nationale de cybersécurité. Ainsi, il importe que le soutien additionnel de 2,5M\$ demandé par le Laboratoire d'identité numérique du Canada au gouvernement du Québec soit octroyé afin d'assurer le déploiement de cet organisme qui sera au cœur de la zone d'innovation de Gatineau.

15. Bonifier le Programme d'aide aux PME (PAUPME) et élargir ses critères d'admissibilité

Le développement et la diversification économiques de l'Outaouais représentaient des défis avant la pandémie, comme l'a reconnu l'Assemblée nationale lors de l'adoption de la motion sur la situation particulière de la région. Il est donc d'autant plus important d'assurer que nos entreprises actuelles puissent traverser la crise.

Presque tous les montants octroyés à la Ville de Gatineau dans le cadre du PAUPME ont été engagés, alors qu'un maintien de la demande pour ce programme est anticipé. Ainsi, une bonification du programme sera nécessaire.

Par ailleurs, une plus grande flexibilité sur le plan de l'admissibilité au programme, notamment dans la méthode d'évaluation de la viabilité financière, permettrait d'appuyer davantage d'entreprises de la région.

Synthèse des demandes

Logement et soutien aux populations vulnérables

1. Assurer le rattrapage des unités restantes AccèsLogis et octroyer 175 nouvelles unités par année à Gatineau
2. Augmenter l'enveloppe régionale pour le soutien communautaire en logement social (1,415M\$/an) et prolonger les contrats d'hébergement dans les logements transitoires
3. Bonifier le Programme d'aide d'urgence aux ménages sans logis et aux municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs
4. Augmenter les investissements en santé mentale et soutenir les initiatives de collaboration entre les services policiers et les partenaires locaux
5. Soutenir les initiatives visant à répondre aux enjeux d'itinérance à Gatineau
6. Augmenter le soutien à la mission des organismes communautaires

Transport collectif et actif

7. Maintenir l'appui du gouvernement du Québec pour la réalisation du projet de tramway dans l'ouest et la recherche d'une solution de financement avec le gouvernement fédéral
8. Prévoir un financement pour l'électrification des infrastructures et des équipements de la Société de transport en commun de l'Outaouais (85 M\$)
9. Bonifier le Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes en prévision des effets de la 2^e vague sur le budget 2022
10. Indexer les programmes et mesures visant à soutenir les opérations de transport collectif et adapté

Situation particulière de l'Outaouais

11. Mettre en place des fonds de rattrapage en santé, en éducation postsecondaire et en culture
12. Maintenir et accélérer les projets de campus unifié de l'Université du Québec en Outaouais et du nouvel hôpital universitaire de 600 lits
13. Créer un fonds d'appui aux initiatives de reprise, de relance et de résilience pour les organismes culturels de l'Outaouais non soutenus à la mission par le gouvernement du Québec
14. Soutenir financièrement le déploiement de la zone d'innovation en cybersécurité de Gatineau et accorder une aide financière additionnelle de 2,5 M\$ au Laboratoire d'identité numérique du Canada
15. Bonifier le Programme d'aide aux PME (PAUPME) et élargir ses critères d'admissibilité